



# FICHE DE POSTE

Télécopie : 05.62.64.54.70

Téléphone : 05 62 64 50 03

[jegun.mairie@wanadoo.fr](mailto:jegun.mairie@wanadoo.fr)

**Intitulé du poste** : Educateur APS

Durée hebdomadaire de travail, fixé au tableau des emplois : 14,70 h

Horaire : .....

**Cadre statutaire accessible** :

Catégorie : C

Filière : Animation

Cadres d'emplois : Adjoints d'Animation Territorial

Grade (le cas échéant) : Educateur APS

**Poste occupé par** :

.....

**Activités et Tâches du Poste** :

- **Assurer l'accueil des enfants en dehors du temps scolaire (6-11 ans)**
- **Planifier et organiser des temps d'activités**
  - Analyser les besoins et les caractéristiques des publics accueillis
  - Elaborer et mettre en œuvre des projets pédagogiques en concertation avec le responsable
  - Prendre en compte les différences des enfants
- **Animer des projets d'activités de loisirs**
  - Proposer et encadrer des activités de loisirs adaptés aux jeunes enfants
  - Faire découvrir et pratiquer plusieurs disciplines
  - Bâtir des séances et supports d'animation
  - Animer, construire et maintenir la dynamique du groupe
  - Repérer les enfants en difficulté et alerter
  - Gérer les conflits entre les enfants
- **Appliquer et contrôler les règles de sécurité**
  - Vérifier l'application des règles de sécurité
  - Participer à l'aménagement et au maintien de l'hygiène et de la sécurité des locaux et des équipements
  - Effectuer une vigilance sanitaire –comportement, soins
  - Respecter et ranger le matériel
- **Assurer le dialogue et l'accueil des familles**
  - Accueillir et renseigner les parents sur le mode d'accueil
  - Assurer la transmission d'informations aux familles
  - Dialoguer avec les parents et les enfants

**- Contribuer à l'évaluation des projets d'activités**

- Analyser les effets et les impacts des projets au regard des objectifs pédagogiques définis en amont
- Rendre compte de son activité
- Exploiter les résultats de l'évaluation pour les projets futurs
- Participer aux réunions de préparation et aux divers bilans

**- Contribuer à l'animation de l'interclasse**

- Aider à la prise des repas
- Proposer des activités adaptées

**Positionnement hiérarchique :**

Supérieur hiérarchique : Maire

**Exigences requises :**

- Maîtriser les attentes des enfants
- Maîtriser les techniques sportives
- Maîtriser les règles de sécurité
- Connaître les risques professionnels propres à l'animation
- Connaître les techniques d'utilisation du matériel d'animation et sportif
- Savoir animer
- BAFA
- BAFD (éventuellement)

**Relations fonctionnelles :**

- Les agents de l'établissement scolaire (ATSEM, professeur des écoles, directrice,..)
- Les partenaires éducatifs (structure petite enfance,...)
- les services de la Collectivité
- L'association Foyer Rural de Jeunes et d'Education Populaire
- Les enfants, les parents

**Objectifs :**

- \* **Assurer l'accueil des enfants en dehors du temps scolaire (6-11 ans)**
- \* **Concevoir, proposer et mettre en œuvre des activités d'animations et de loisirs**

**\* Objectifs et missions :**

- Planifier et organiser des temps d'activité
- Animer des projets d'activités de loisirs
- Appliquer et contrôler les règles de sécurité
- Assurer le dialogue et l'accueil des familles
- Encadrer et surveiller
- Aider à la conception de projets.
- Contribuer à l'animation de l'interclasse et de l'accueil périscolaire

**Compétences relationnelles :**

- Sens de l'autorité et capacité à gérer des situations conflictuelles.
- Etre ponctuel et assidu.
- Etre concentré et attentif.
- Savoir organiser son temps.
- Etre organisé et méthodique.
- Etre capable de s'adapter aux changements de rythme dans le travail quotidien.
- Etre rigoureux (notamment dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire).
- Savoir travailler en équipe.
- Etre efficace, réactif et créatif.

**Moyen mis à disposition (matériels et humains)**

Espaces, locaux d'accueil et d'animation, matériel pédagogique  
Ecoles primaires communales  
Accueil péri scolaire, interclasse

**Conditions et contraintes d'exercice :**

- Temps de travail de 14,70 heures par semaine.
- Responsabilité de la sécurité des enfants.

**Compétences pour occuper ce poste :**

- Bonnes connaissances des différentes étapes du développement physique, psychologique et affectif de l'enfant
- Maîtrise des règles relatives à l'accueil des enfants : sécurité, hygiène, sens des responsabilités
- Maîtrise des techniques d'animation et d'encadrement
- Ponctualité exigée
- Savoir travailler en équipe et être solidaire des décisions prises
- Joueur, dynamique, motivé, tolérant, sens de l'écoute, créativité
- Capacité d'organisation
- Discrétion professionnelle

**Savoirs :** connaissances théoriques : diplômes ou niveau d'études.....